



Procès-verbal
Le mardi, 23 novembre 1999 - n° 66

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 82, Loi sur l'administration publique, soit maintenant adopté.

Conformément à l'ordre adopté à la séance du 18 novembre 1999, le débat se limite à un intervenant de l'opposition officielle puis à la réplique du ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 82 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 82 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 88 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 88 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

23 novembre 1999

Adoption

M. Chevrette, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que le projet de loi n° 65, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif en matière d'affaires autochtones, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 65 est adopté.

À 11 h 45, du consentement de l'Assemblée, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bouchard, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 734-19991123)

Mme Beaudoin, ministre responsable de la Charte de la langue française, dépose :

23 novembre 1999

Le rapport annuel de la Commission de toponymie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 735-19991123)

Conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Gautrin (Verdun) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 24 novembre 1999, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 736-19991123)

M. Létourneau (Ungava) dépose :

Le rapport de mission de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes (DANRIME) réalisée auprès du Conseil nordique, à Copenhague (Danemark) du 17 au 19 mai 1999, puis auprès de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Paris (France), les 20 et 21 mai 1999.

(Dépôt n° 737-19991123)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose les rapports de la Commission des finances publiques qui, :

le 12 octobre 1999, a tenu un colloque puis, les 13, 14, 19, 20, 26 et 27 octobre de même que les 10, 16, 17 et 18 novembre 1999, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la réduction de l'impôt des particuliers.

(Dépôt n° 738-19991123)

le 23 novembre 1999, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

23 novembre 1999

n° 222 Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie. Rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 739-19991123)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 56 membres de différents groupes communautaires, concernant le rôle et la mission d'Emploi-Québec.
(Dépôt n° 740-19991123)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeois) dépose :

Copie de deux bons de souscription et de procuration de l'Alternative, compagnie d'assurances sur la vie, en date du 27 juillet 1998 et au montant de 82 500 \$ chacun.

(Dépôt n° 741-19991123)

Motions sans préavis

M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille du Père de la Sablonnière qui nous a quittés samedi dernier et à la communauté des Jésuites.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

23 novembre 1999

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bissonnet, vice-président, invite l'Assemblée à observer une minute de silence.

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la présence en cette Chambre de cinq des six grands créateurs culturels qui se voient remettre aujourd'hui les Prix du Québec 1999 pour leur précieuse contribution à l'avancement de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les réalisations exceptionnelles de quatre grands scientifiques qui se voient remettre aujourd'hui les Prix du Québec 1999 pour leur précieuse contribution à l'avancement de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 20^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

23 novembre 1999

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Paul Bégin soit substitué à celui de M. Bernard Landry comme parrain des projets de loi suivants :

- n° 3 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives;

- n° 21 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;

- n° 29 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur la place de la religion à l'école;

- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant de nouveau la charte de Les Filles de Jésus (Trois-Rivières), puis d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi sur le ministère des Finances;

23 novembre 1999

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 80, Loi modifiant la Loi sur le recours collectif.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 24 novembre 1999, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Gautrin (Verdun). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il passe de la parole aux actes en respectant la décision unanime de cette Assemblée prise le 1^{er} avril 1999 concernant les travailleurs autonomes.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 78 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 78 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 73, Loi visant la préservation des ressources en eau.

23 novembre 1999

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 77, Loi sur les centres financiers internationaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 77 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 77 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

M. Landry, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 85 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 85 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

L'Assemblée reprend le débat sur le motion de Mme Lemieux, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de disparités de traitement, soit maintenant adopté.

À 18 heures, le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à Mme Goupil, ministre de la Justice, concernant les contrats d'écoute électronique du Conseil du trésor;

23 novembre 1999

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 22 novembre 1999, envoyée au député de Marquette par Me Pierre Bosset, directeur de la Recherche et de la Planification à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, concernant l'article 19 du protocole d'entente relatif à un service de perception de mauvaises créances hors Québec.

(Dépôt n° 742-19991123)

- le deuxième, sur une question adressée par M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) à Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, concernant le revenu des personnes qui oeuvrent en service de garde en milieu familial;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) à M. Landry, ministre des Finances, concernant certaines irrégularités dans le dossier de l'Alternative-Vie.

À 18 h 46, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 24 novembre 1999, à 10 heures.

23 novembre 1999

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU